



SOUS-PRÉFECTURE
- 1 JUL. 2011
MONTBÉLIARD

**Décision du Maire N°15/2011**

Nos réf : PK/JD/DB/MCR

**Objet : Signature de l'Avenant n°1 au Marché sur procédure adaptée avec la Société CLIMENT concernant les travaux de voirie communale – Tranche ferme : calibrage, renforcement, assainissement et sécurisation de la rue des Jardins – Tranche conditionnelle : travaux complémentaires, aménagement impasse Bois Joli, arrêt de bus rue des Jardins, bordures rue des Vignes**

**Le Maire de la Commune de Bavans – 25550**

- Vu le Code Général des Collectivités et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;
- Vu la délibération en date du 02 novembre 2010 (Sous-Préfecture le 24 novembre 2010) par laquelle le Conseil Municipal de Bavans (25550) a délégué à son Maire, et pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article 2122-22 et dans les conditions prévues à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Considérant que Monsieur le Maire est autorisé à prendre toute décision concernant la préparation, la passation et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 % lorsque les crédits sont inscrits au budget ; le seuil des marchés est fixé à 300 000 €, et à 15 000 € les avenants ;

**DECIDE**

MAIRIE DE BAVANS  
01. JUL 2011  
COUVERTURE

**Article 1<sup>er</sup> :** La signature de l'Avenant n°1 au marché cité en objet :

- **Objet :** Ajustement des travaux en fonction des aléas et décision de finaliser la sécurisation du carrefour rues des Jardins, des Cerisiers et de la Prairie
  - **Montant :** ces actions représentent une plus value de 26 728,45 € HT soit 31 967,23 € TTC
- Le nouveau montant du marché est de :

Montant initial :	105 646,87 € TTC
+ Avenant n°1	31 967,22 € TTC
=	137 614,09 € TTC

**Article 2 :** La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune qui aura à en connaître lors de sa prochaine séance.

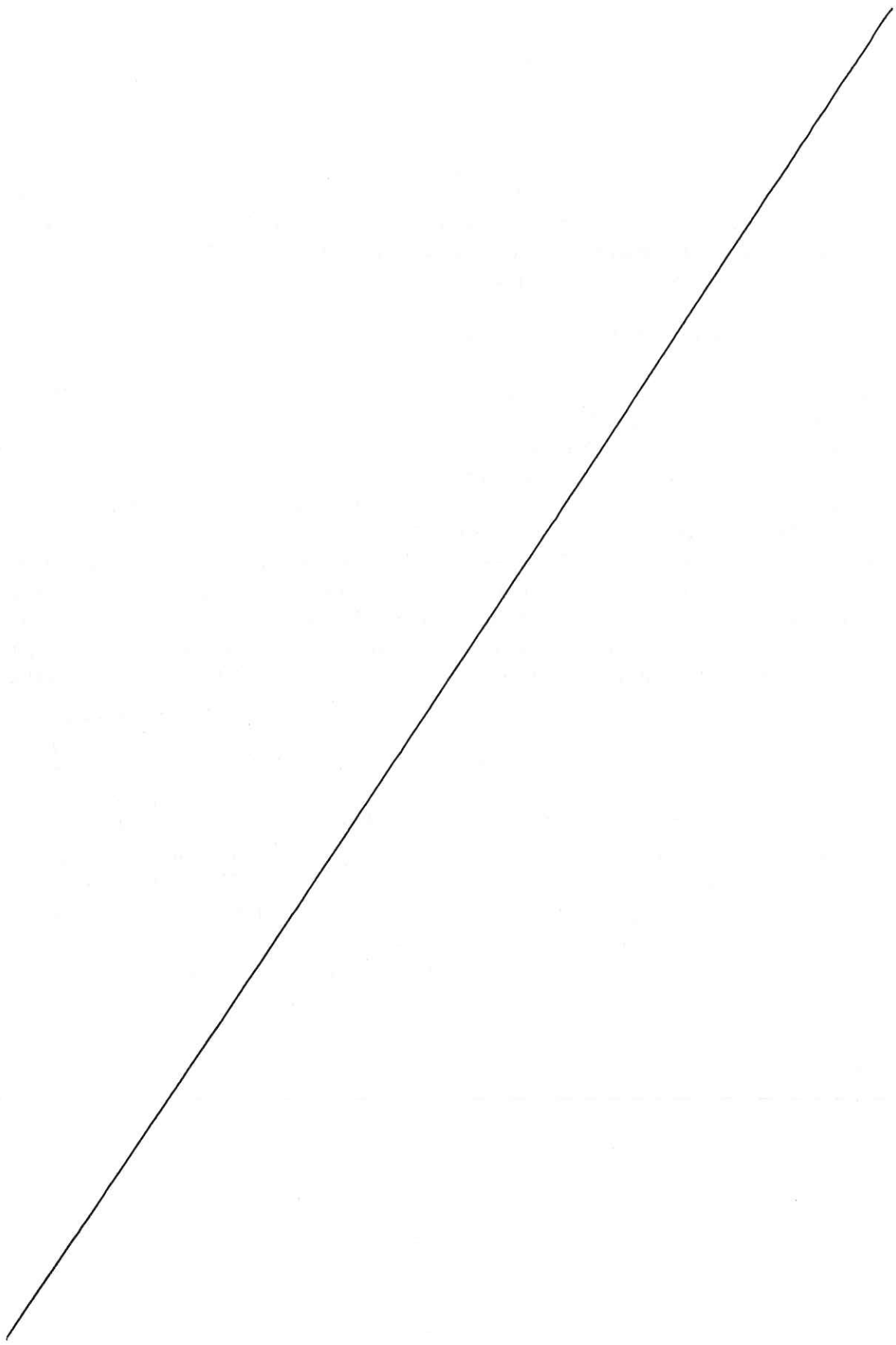
Expédition en sera adressée à Monsieur le Sous Préfet de Montbéliard.



Fait à Bavans le 06 décembre 2010  
Le Maire,

**Pierre KNEPERT**





## AVENANT A UN MARCHÉ

**Organisme : Commune de BAVANS**

**Titulaire du marché :** Entreprise CLIMENT S.A.  
9, rue d'Audincourt - BP19  
25420 VOUEAUCOURT

**Marché principal :**

N° d'identification 135.401/2010

Date de signature du marché par la personne responsable: 25 août 2010

Objet : Travaux de voirie communale – TRANCHE FERME : Calibrage, renforcement, assainissement et sécurisation de la rue des Jardins. TRANCHE CONDITIONNELLE : Travaux complémentaires, Aménagement Impasse Bois Joli, Arrêt de Bus rue des Jardins, Bordures rue des Vignes.

Période d'exécution : du 27 septembre 2010 au 27 novembre 2010 (9 Semaines)

Montant initial :

88 333.50 € HT
----------------

105 646.87 € TTC
------------------

Montant rectifié selon les précédents avenants :  
*Sans Objet*

00.00 € HT
------------

00.00 € TTC
-------------

### AVENANT N° 1

Date : 06 décembre 2010

Objet : Travaux de voirie communale – TRANCHE FERME : Calibrage, renforcement, assainissement et sécurisation de la rue des Jardins. TRANCHE CONDITIONNELLE : Travaux complémentaires, Aménagement Impasse Bois Joli, Arrêt de Bus rue des Jardins, Bordures rue des Vignes.

Montant (en + ou en -) :

en +	26 728.45 € HT
------	----------------

en -	00.00 € HT
------	------------

Nouveau montant du marché compte tenu du  
nouvel avenant :

115 061.95 € HT
-----------------

137 614.09 € TTC
------------------

## ARTICLE 1

Le marché dont la désignation est mentionnée ci-dessus est modifié suivant les conditions fixées aux articles suivants, conformément à la décision de la Personne Responsable du Marché dument autorisé en date du 25 août 2010.

## ARTICLE 2

Les travaux de voirie communale, objet du présent avenant, engagés durant la fin du deuxième semestre ont été ajustés en fonction des aléas et décision du Maître d'Ouvrage, ainsi a été décidé de finaliser et sécuriser le carrefour de la rue des jardins avec celles des Cerisiers (RD 663) et de la Prairie.

- Un linéaire complémentaire de bordure, une reprise de l'enrobé et la purge du talus attenant à la rue de la Prairie a occasionné un dépassement de 9 509.45€ HT.
- De même que dans la réalisation des trottoirs et bordures de rives, le long de la rue des jardins proprement dite un linéaire conséquent a été ajouté et fait apparaître un dépassement de 12 486.10 € HT.
- A la rubrique assainissement un dépassement de 4725.00 HT est dû à la recherche et la stabilisation de bouches à clé (AEP) et leur mise à niveau d'une part, et la reprise et modification de grilles avaloirs de l'autre.
- A la rubrique signalisation, le poste est passé de 3 352.50 à 7 480.00 HT du fait de la reprise de toute la signalisation de police et mise en cohérence de l'extension de la zone 30 et de la limitation du transit de plus de 3.5 tonnes. Mise en place d'un poteau directionnel en attente.

Ces actions principales représentent un montant de 26 728.45 € HT

## ARTICLE 3

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables en tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un seul original, à Bavans, le 06 décembre 2010

*Mention manuscrite « Lu et approuvé » et signature du titulaire du marché.*

*Lu et approuvé*

CLIMENT Travaux Publics  
9 route d'Audincourt  
25420 VOUGEACOURT - B.P. 9  
Tél. 03.81.36.35.80 - Fax 03.81.36.35.81  
Siret 439 328 485 000 16 - APE 4312A

A Bavans, le 06 décembre 2010  
La personne responsable du marché.

Le présent avenant dûment signé a été notifié au titulaire ce jour: 06 décembre 2010.